



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 66595

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les préoccupations que soulève dans les milieux enseignants, l'éventualité de la disparition du congé de fin d'activité, en 2002. Ce dispositif, qui permet aux personnes âgées de cinquante-huit ans et ayant cotisé trente-sept ans et demi de cesser toute activité, contribue également à permettre l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. A l'heure où s'affirme l'urgente nécessité du renouvellement des générations enseignantes, il apparaît indispensable que rien ne soit négligé des mesures susceptibles d'y contribuer. Il lui demande de bien vouloir intervenir en faveur du maintien du CFA.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66595

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5518